

**I. UE hors Stage d'initiation à la Recherche (SIR) et Initiation à la Recherche Pédagogique (IRP)**

Le master 1 santé s'obtient par :

1- Équivalence de la validation du 2<sup>ème</sup> cycle des études Médicales (6<sup>ème</sup> année validée), Pharmaceutiques (4<sup>ème</sup> année validée) ou Maïeutiques : **48 ECTS** dont 6 ECTS obligatoires au choix parmi les formations transversales (ex : Anglais, Biostatistiques, Communication, Projet professionnel ...)

2. Plus : validation de 2 UE Masterisantes de **6 ECTS** chacune, selon la liste des UE libres masterisantes. Chaque UE est « capitalisable » Donc M1 = 48+12=**60 ECTS**

Toutes les UE valident 6 ECTS : soit environ 50h d'enseignement « présentiel » (CM, TD, TP) évaluées par les éléments constitutifs : contrôle terminal des écrits et contrôle continu et environ autant de travail personnel d'initiation à la recherche évalué par l'élément constitutif : travail personnel (recherche documentaire, analyse, stage expérimental, rédaction d'un mémoire...). Une UE est donc évaluée par 3 éléments constitutifs : contrôle terminal des écrits, contrôle continu et travail personnel.

Les 6 ECTS doivent préférentiellement être scindés en 2 X 3 ECTS (UEA et UEB) dont l'enseignement se répartit sur 2 semestres d'une même année.

**Deux sessions d'examen par an**

**1° Session** : Répartition sur 2 semestres : Fin décembre /janvier (UEA) et fin avril/mai (UEB).

Le travail personnel est en principe validé en fin de semestre 2

**2° Session** : En principe en juin

**1° Session**

➤ **Partie théorique (6 ECTS, ou 2x3 ECTS) - Coefficient 3 :**

**Contrôle terminal des écrits** : Répartition sur 2 semestres :

**UEA** épreuve de 1 heure et **UEB** épreuve de 1 heure Moyenne UEA et UEB (**Coef.2**)

**Ou UEA+UEB** épreuve de **2 heures** en fin du second semestre

**Épreuve écrite à distance en cas de crise sanitaire**

**Contrôle continu** : exposé, dossier, compte-rendu, TP, contrôle sur table, assiduité, (**Coef.1**)

➤ **Travail personnel (0 ECTS) – Coefficient 1 :**

**Rapport** : mémoire, rapport de stage, projet tutoré, rapport bibliographique, exposé, oral...

**2° Session = Rattrapage de la partie théorique et du contrôle continu**

➤ **Partie théorique – Coefficient 3 :**

**Contrôle terminal de la partie théorique** soit par une épreuve écrite de 2h soit par une épreuve orale en présentiel (**Coef.2**)

**Épreuve orale à distance en cas de crise sanitaire**

**Contrôle continu - (Coef.1) : uniquement en cas d'absence justifiée validée par le service scolarité** (formulaire d'arrêt de travail, convocation officielle d'une administration, convocation à un examen universitaire)

**Travail personnel: Pas de seconde session**

#### Compensation et mention

- L'étudiant valide une UE s'il obtient la moyenne aux 2 éléments constitutifs : contrôle terminal des écrits et contrôle continu, qui se compensent entre eux sous réserve d'obtenir à chacun une note supérieure ou égale à 8, **ET** s'il obtient la moyenne à l'élément constitutif : travail personnel qui lui fait l'objet d'une validation indépendante pour laquelle la moyenne est exigée. La note finale de l'UE est calculée sur la moyenne des notes des différents éléments constitutifs affectés de leur coefficient respectif.

*Remarque : Si la moyenne du Contrôle Continu et du Contrôle Terminal des écrits est inférieure à 10/20, seul l'écrit est à repasser en seconde session.*

*Si la note est inférieure à 8/20 à la moyenne du Contrôle Terminal des écrits et au Contrôle Continu, seul le Contrôle Terminal des écrits est à repasser en seconde session.*

- Il n'y a pas de deuxième session pour le contrôle continu.
- Les notes supérieures à la moyenne de chaque élément constitutif et les ECTS afférents peuvent être conservés/capitalisés durant 3 ans, sur avis favorable du responsable de l'UE,
- Deux UE du M1 SANTÉ sont capitalisables selon les modalités de suivi des notes mises en place par la scolarité,
- **Deux UE du M1 SANTÉ ne se compensent pas entre elles, même si elles sont obtenues la même année (moyenne exigée 10/20 pour chaque UE),**
- Les étudiants ayant déjà validé une UE dans la mention antérieure BS valident l'UE complémentaire dans la mention SANTÉ,
- Une mention au diplôme de M1 SANTÉ est attribuée sur la note obtenue par la moyenne de la note finale des deux UE. L'UE transversale validée au cours du cursus ne rentre pas dans le calcul de la moyenne pour l'attribution de la mention.

#### I. UE Stage d'initiation à la Recherche (SIR) et Initiation à la Recherche Pédagogique (IRP)

L'UE est validée par une note globale attribuée au Travail Personnel.

La moyenne de 10/20 est exigée.

Il n'y a pas de seconde session.

**Diplôme : Master 2**  
**Domaine : Sciences, Technologies, Santé**  
**Spécialité (pour master) : MAGE (Microbiologie, Antibiorésistance, Génomique et Epidémiologie)**

**UFR Sciences de la Santé**  
**Mention : Santé**  
**2023-2024**

Pour les notes éliminatoires, se référer aux MCC générales des Master de l'Université de Bourgogne Franche-Comté.

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	O, X, F ( <sup>a</sup> )	Session	Coef.	Crédits	Epreuves					
					Nature	Type	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coef.
<b>UE 1 Connaissances Transversales (semestre 1)</b>			<b>1</b>	<b>6</b>						
Module EC 1.3 Com. orale et Présentation du Projet de recherche en Anglais	O	1	0.75	3	Présentation	Oral <sup>b</sup>			30 min	1
Module EC 1.2 Outils de communication scientifique et recherche documentaire	O	1	0.25	3	Résumé d'article	Ecrit <sup>b</sup>			1 h	
<b>UE 2 Microbiologie Clinique (semestre 1)</b>		<b>1 et 2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	Deux sessions d'examens annuelles 1 <sup>ère</sup> session fin décembre, 2 <sup>è</sup> session en janvier. Épreuves sur 120 points.					6
Module EC 2.1 Connaissances fondamentales en microbiologie clinique	O		1	4						
Module EC 2.2 Identification phénotypique des microorganismes	O		1	2						
<b>UE3 Résistance aux antibiotiques et pathogénie - phénotype au WGS (semestre 1)</b>	<b>O</b>	<b>1 et 2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>						
Module EC 3.1 Résistance aux antimicrobiens- Mécanismes, support génétique, diffusion, détection	O		0.75	2						
Module EC 3.2 Typage des microorganismes pathogènes	O		0.25	1						
Module EC 3.3 Biologie moléculaire appliquée au typage des microorganismes	O		0.25	1						
Module EC 3.4 Bio-informatique	O		0.75	2						
<b>UE 4 Microorganismes pathogènes et environnement (semestre 1)</b>	O	<b>1 et 2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>						
Module EC 4.1 Risques infectieux à l'hôpital	O		0.66	2						
Module EC 4.2 Eau, air, aliment, environnement et risque infectieux	O		0.66	2						
Module EC 4.3 Méthodes d'investigations épidémiologiques	O		0.66	2						
<b>UE 5 Projet tutoré (semestre 1)</b>	O		<b>1</b>	<b>6</b>	Présentation du projet scientifique	Oral <sup>b</sup>			30 min	1
<b>UE 6 Stage en laboratoire de Recherche (semestre 2)</b>	<b>O</b>		<b>8</b>	<b>26</b>	Présentation du travail de stage et du projet professionnel	Oral <sup>b</sup>			30 min	8
<b>UE 7 Projet Professionnel (semestre 2)</b>	O			<b>4</b>						
Module EC 7.1 Atelier Projet Professionnel	O									

<sup>a</sup> O = obligatoire ; X = obligatoire à choix ; F = facultatif

<sup>b</sup> En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire